



**Commentaires de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec sur le
projet de Politique gouvernementale de prévention en santé**

30 novembre 2015

Ordre professionnel des diététistes du Québec

550, rue Sherbrooke Ouest, tour Ouest, bureau 1855, Montréal (Québec) H3A 1B9

Tél. : 514 393-3733 • Sans frais : 1 888 393-8528 • Téléc. : 514 393-3582

opdq@opdq.org • www.opdq.org



Nous tenons à remercier, pour leur précieuse collaboration à la rédaction des commentaires de l'OPDQ concernant le projet de Politique gouvernementale de prévention en santé, les personnes suivantes:

M^{me} Paule Bernier, Dt.P., M. Sc., Présidente de l'OPDQ

M^{me} Joanie Bouchard, Dt.P., M. Sc. (c), Directrice aux affaires professionnelles, OPDQ

M^e Annie Chapados, Directrice générale et Secrétaire, OPDQ

M^{me} Marie-Noël Geoffrion, Dt.P, Recherchiste et analyste, OPDQ

M^{me} Marie-Ève Guérette St-Amour, Dt.P., M. Sc., Nutritionniste aux affaires professionnelles et à la formation continue, OPDQ

M^e Sarah Thibodeau, Conseillère principale Affaires juridiques, OPDQ

Table des matières

*

Introduction	4
Réponses aux questions de consultation	5
Fondements	5
Les orientations	7
Première orientation : le développement des capacités des personnes dès leur plus jeune âge	7
Deuxième et troisième orientations : l'aménagement de communautés et de territoires sains et sécuritaires et l'amélioration des conditions de vie favorables à la santé	8
Quatrième orientation : Le renforcement de la place de la prévention dans le système de santé et des services sociaux	9
Mesures incontournables à mettre en place pour agir en faveur de la santé, dans un souci d'équité	11
Contributions possibles de l'Ordre	11
Principaux défis de la politique	12
En conclusion	12

Introduction

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec

L'Ordre a pour mission de valoriser l'importance de la nutrition, de la saine alimentation et des soins nutritionnels pour la promotion, le maintien et le rétablissement de la santé humaine. À cette fin, l'Ordre privilégie des interventions de qualité optimale de la part de ses membres, et ce, en fonction des divers besoins nutritionnels de la population québécoise. Ce faisant, l'Ordre contribue à la protection du public et contrôle la qualité de l'acte professionnel tout en favorisant la promotion, le développement et la reconnaissance des compétences de ses quelque 3 000 membres, lesquels exercent dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la nutrition clinique, de la gestion des services alimentaires et de la nutrition en santé publique.

Le champ d'exercice des diététistes et des nutritionnistes consiste à « évaluer l'état nutritionnel d'une personne, déterminer et assurer la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention visant à adapter l'alimentation en fonction des besoins pour maintenir ou rétablir la santé ». Le maintien et le rétablissement de la santé transcende le continuum de soins et couvre une large finalité qui prend en compte la personne dans sa globalité, incluant son environnement. L'information, la promotion de la santé et la prévention des maladies, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités s'inscrivent également dans le champ d'exercice de la profession.

Réponses aux questions de la consultation

Fondements

- *De façon générale, que pensez-vous de la vision, de la finalité et des objectifs du projet de Politique?*

L'Ordre soutient l'adoption d'une Politique gouvernementale de prévention en santé au Québec et est en accord, de façon générale, avec les principes directeurs, les orientations, les objectifs, les mesures et les chantiers proposés.

La politique met en valeur des enjeux liés à une population hétérogène avec de multiples besoins (personnes âgées, autochtones, immigrants, pauvreté, etc.) et un ensemble de facteurs sur lesquels il faut agir. Pour cette raison, nous suggérons que soient clarifiées les notions de *santé* et de *prévention* afin de prendre en compte la réalité de milliers de québécois dont la santé n'est pas optimale à ce jour. Une approche réaliste plutôt qu'idéaliste dans sa portée permettrait d'avoir des impacts plus significatifs pour l'ensemble de la population.

La nutrition est une discipline qui sous-tend tous les aspects de la vie, de la conception aux soins de fin de vie. Loin d'être un facteur isolé, il s'agit d'une habitude de vie qui s'illustre dans une multitude de contextes, de milieux et auprès d'une diversité de personnes. En outre, elle est un facteur déterminant de la santé physique et du bien-être, de même que du succès des traitements médicaux, chirurgicaux et oncologiques, notamment. Ainsi, son importance est-elle mesurable tant en santé publique qu'en soins curatifs et en réadaptation. En conséquence, la dimension « nutrition » devrait se retrouver sous toutes les orientations de la politique, si l'on souhaite avoir un réel impact.

Afin d'assurer le succès d'une Politique de prévention en santé, l'Ordre préconise une approche qui ne culpabilise pas et qui est aidante pour les individus, tout en favorisant, lorsque nécessaire, des modifications législatives et réglementaires.

- *Quels seraient les principes directeurs les plus porteurs pour mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par le projet de Politique?*

Les principes directeurs les plus porteurs pour mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par le projet de politique doivent nécessairement inclure l'alimentation. En effet, l'alimentation, adaptée aux besoins des différentes populations, est un déterminant incontournable de la santé. C'est une des activités humaines les plus fréquemment répétées et qui exige un investissement de temps et de moyens pour être faite correctement.

Pour cette raison, nous proposons la modification suivante au premier principe directeur du projet de politique : « La prise en compte du caractère indissociable des dimensions nutritionnelle, sociale, économique et environnementale, en respect des principes de développement durable ».

Les aliments nourrissent le corps et lui donnent l'énergie quotidienne nécessaire. La nutrition est à la base d'une bonne santé et un élément clé du développement, du maintien et du rétablissement de la santé humaine, depuis la période prénatale et la petite enfance jusqu'au quatrième âge. Par leurs apports en nutriments et en énergie, les aliments fournissent les éléments de base requis au développement et au maintien de la vie. Ils sont donc le fondement par lequel la vie est possible.

La population visée par le projet de politique a droit à de l'information crédible, dénuée de conflits d'intérêts et, surtout, ne risquant pas d'induire de préjudice à sa santé et à sa sécurité. Ainsi, la Politique gouvernementale doit encourager des actions soutenues en promotion de la saine alimentation, ainsi que la diffusion de l'information et l'éducation adaptées aux divers segments de la population.

Nous rappelons que les diététistes/nutritionnistes sont les seuls professionnels de la nutrition reconnus par la Loi appartenant à un ordre professionnel. Ayant comme mission principale de protéger le public, l'Ordre a été constitué en raison du niveau de connaissances requises pour l'exercice de la profession et de la difficulté, pour les gens ne possédant pas une formation et une qualification de même nature, de porter un jugement sur cette discipline (article 25 du Code des professions). C'est donc dire que l'État admet déjà qu'une formation spécifique est nécessaire pour œuvrer dans le domaine de la nutrition, à défaut de laquelle des risques importants de préjudice pour le public peuvent être générés. Actuellement, aucune autre formation ne se compare à la formation universitaire en nutrition de 120 crédits acquise par les diététistes/nutritionnistes.

Malheureusement, l'impunité dont jouissent ceux qui s'improvisent spécialistes en nutrition (sous diverses appellations) met en péril la notion de prévention en santé mise de l'avant par la Politique gouvernementale et est source de préjudices pour la santé des québécois.

- *Quels devraient être les problèmes de santé et les déterminants de la santé sur lesquels la Politique devrait agir de façon prioritaire?*

Une des problématiques de nos sociétés est que nous sommes passés de l'ère des chasseurs-cueilleurs, à celle des agriculteurs puis à celle de consommateurs. Au passage, plusieurs ont perdu les notions élémentaires nécessaires à une alimentation de qualité et en quantité adéquate.

La nutrition est un déterminant de la santé reconnu de façon universelle. L'Ordre des diététistes est d'avis que parmi les problèmes de santé et les déterminants de la santé sur lesquels la politique devrait agir de façon prioritaire, la nutrition est un incontournable. Les déterminants de la santé n'agissent pas seuls et sont inter-reliés. Il faudra donc éviter de prioriser des actions en « silo » qui, seules, n'amélioreront que très peu la santé de la population alors que conjuguées à d'autres actions, elles auront un impact puissant.

Il faudra aussi veiller à s'assurer d'atteindre une approche concertée à l'égard des questions d'alimentation. La Table québécoise sur la saine alimentation sera une ressource précieuse dans l'atteinte de cet objectif.

Parmi les problèmes de santé évitables prioritaires, nous recommandons d'ajouter la malnutrition (dénutrition) protéino-énergétique. En effet, une étude pancanadienne récente révèle que la prévalence de malnutrition modérée et sévère est de 45% le jour de l'admission des patients à l'hôpital. C'est donc qu'une détérioration de l'état nutritionnel se développe dans la communauté.

De plus, l'étude Global Burden of Diseases, Injuries, and RiskFactorsStudy 2010, fruit du travail de 500 scientifiques de 50 pays, a démontré que globalement, au Canada, les quatre facteurs de risque qui contribuent le plus au fardeau de la maladie sont les facteurs de risques alimentaires, le tabagisme, l'indice de masse corporelle élevé et l'hypertension artérielle.

L'Ordre rappelle aussi qu'il est primordial de toujours considérer l'état des lieux du système alimentaire actuel pour déterminer les enjeux prioritaires et que, conséquemment, la politique de prévention en santé devra prévoir de s'assurer de réviser ce portrait au besoin.

Nous croyons, par ailleurs, que les enjeux identifiés sont justes, mais qu'ils ne se limitent pas à ceux-ci. Par exemple, le manque de connaissances scientifiques, même parmi une population financièrement à l'aise, fait obstacle à la compréhension des messages qui pourraient être mis de l'avant. Un autre exemple est le foisonnement de messages erronés émis par des charlatans. Une mention de ces sujets parmi les enjeux identifiés bonifierait la politique selon nous.

Les orientations

Nous notons que les orientations proposées suggèrent des mesures et initiatives « en silo », sans prendre en compte le continuum de soins ou de vie des personnes. À titre d'exemple, le projet de politique isole l'élément « nutrition » sous un seul point (orientation 3 – première puce). Nous sommes d'avis qu'il y aurait avantage à resserrer les orientations pour qu'elles aient plus de liens entre elles et permettent une meilleure cohérence afin d'agir efficacement.

Par ailleurs, plusieurs initiatives sont en cours pour répondre aux objectifs de cette politique et il faut en faire l'inventaire, les renforcer et les consolider.

Première orientation : le développement des capacités des personnes dès leur plus jeune âge

Bien entendu, il convient de faire de l'école un milieu sain et sécuritaire. Non seulement peut-on y arriver en favorisant l'accès à des occasions multiples d'être actifs, pour les jeunes d'âge scolaire, mais également, en s'assurant d'augmenter l'acquisition des connaissances de base en science et la capacité à avoir un esprit critique. Il s'agit en effet d'un obstacle à la compréhension par la population des enjeux et des messages.

Le faible niveau de connaissance à ce sujet est présent dans la population en général, peu importe le statut socioéconomique des personnes. Ce manque de littéracie scientifique devrait donc figurer parmi les enjeux du projet de politique.

Selon l'OPDQ, il est grand temps de faire de la science un pivot de la réflexion critique de la population à l'égard de la santé en général, et de l'alimentation en particulier. Dès leur plus jeune âge, les enfants doivent être amenés, par une exposition ludique et accrocheuse, à s'intéresser à la science et non à percevoir cette discipline comme quelque chose de rébarbatif. Bref, il faut la rendre vivante, conviviale. Cette conscientisation doit se faire tout au long du parcours scolaire, de la maternelle à l'université.

Le développement des compétences des jeunes d'âge scolaire afin qu'ils fassent des choix sains et éclairés, sur le plan des habitudes de vie et des comportements, passe nécessairement par une augmentation de l'acquisition des connaissances de base en science et le développement d'un esprit critique. Sinon, toute initiative de prévention en santé risque de ne pouvoir porter ses fruits.

De plus, cette lacune laisse place à ce que soient véhiculés différents messages par des intervenants de toutes sortes, qui occupent alors l'espace public en matière de santé.

D'autre part, l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants de milieux vulnérables sur le plan socioéconomique est bien sûr une mesure à retenir. Précisons toutefois que ces services doivent dispenser des repas adaptés sur le plan nutritif au développement et à la croissance des enfants. Par ailleurs, l'offre de repas de bonne valeur nutritive dans les écoles est un enjeu dans tous les milieux, pour de multiples facteurs autres qu'économiques. Enfin, il importe de faire des repas un moment protégé. Cela implique un changement de culture afin d'accorder le temps adéquat pour tous les repas.

L'adaptation des pratiques des professionnels de la santé et des services sociaux aux besoins des personnes, en termes de connaissances et de compétences en santé est une notion qui va de soi pour les professionnels qui doivent baser leur pratique sur des données probantes et qui sont soumis à la formation continue. Cette obligation est dictée par leur ordre professionnel. Cependant l'accès à ces professionnels et l'organisation des soins par les gestionnaires non professionnels représentent des enjeux majeurs à l'atteinte de cet objectif.

Ainsi, la politique devrait énoncer clairement le principe que les services des professionnels doivent être disponibles. La santé est l'affaire d'un continuum de professionnels, et l'accès aux services des professionnels tels les nutritionnistes, qui ont un rôle crucial, devrait être amélioré. Ceci est particulièrement vrai et important pour agir de manière précoce sur les problèmes de santé, tels la dénutrition et les maladies chroniques non transmissibles.

Deuxième et troisième orientations : l'aménagement de communautés et de territoires sains et sécuritaires et l'amélioration des conditions de vie favorables à la santé

Selon nous, la deuxième et la troisième orientation sont intimement liées, et ne doivent pas être vues de manière isolée. Comme nous l'avons déjà exprimé, les aliments sont à la base d'une bonne santé et un élément clé du développement, du maintien et du rétablissement de la santé humaine, depuis la période prénatale et la petite enfance jusqu'au quatrième âge.

L'accès à des aliments sains et à l'eau potable partout sur le territoire passe donc nécessairement par un aménagement adéquat du territoire. Cela veut dire d'assurer une uniformité en ce qui a trait à l'accès à une saine alimentation pour toutes les populations.

L'offre de repas de bonne valeur nutritive doit aussi être présente en services de garde. Par ailleurs, des actions visant à augmenter les habiletés parentales en matière de conciliation famille-alimentation devraient être incluses. Il y a aussi une préoccupation pour les repas pris au travail. Les entreprises doivent être encouragées à aménager des aires de repos et de repas appropriés.

Plus concrètement, il faut créer des environnements favorables à la saine alimentation, par exemple, autour des écoles, tant celles de milieux vulnérables sur le plan socioéconomique (pour lesquels il faut augmenter l'offre de produits sains) qu'en général. Également, l'accès à des aliments sains à prix abordables dans les différentes communautés doit être planifié. Il faudra viser l'abolition des déserts alimentaires en adaptant la législation municipale et territoriale afin qu'elle soit plus stricte. Enfin, il est nécessaire de lutter contre les environnements où foisonnent la restauration rapide et les machines distributrices (écoles, hôpitaux, établissements d'enseignement, organismes gouvernementaux).

De même, il convient d'assurer l'accès à une alimentation saine et en quantité suffisante pour tous afin, notamment, de contrer les effets de l'augmentation marquée du coût des aliments conjugués à l'accès limité aux aliments sains. L'accès physique et économique à une saine alimentation et un temps adéquat pour la prise de tous les repas doivent être favorisés.

À ce sujet, il pourrait être pertinent que les municipalités se dotent de conseils des politiques alimentaires.

Quatrième orientation : Le renforcement de la place de la prévention dans le système de santé et des services sociaux

Il est important d'investir en promotion de la saine alimentation pour la prévention primaire et secondaire des problèmes liés aux maladies chroniques. Ces dernières représentent un défi majeur pour notre système de santé.

Les habitudes de vie influencent considérablement l'apparition et l'évolution des maladies chroniques. Ainsi les activités de prévention et l'approche populationnelle telles que pratiquées en santé publique sont des solutions pertinentes. Toutefois, il faut reconnaître que l'offre de service actuelle des nutritionnistes en santé publique est nettement déficiente.

Le renforcement de la place de la prévention dans le système de santé et des services sociaux est primordial. Prévenir, informer, contrer la désinformation voir même changer la culture ambiante en valorisant la consommation d'aliments de qualité, de vrais aliments. C'est ainsi que nous proposons d'introduire le concept de « faux aliments ».

L'impact de la Politique de prévention en santé sera décuplé si elle veille à rassembler des acteurs diversifiés, porteurs d'initiatives et de préoccupations communes mais parfois divergentes, à l'égard desquelles des mesures concertées et intégrées doivent être proposées dans l'intérêt de tous. La collaboration entre ces différents partenaires est aujourd'hui incontournable afin d'améliorer la santé publique. Du même souffle, comme nous l'avons déjà mentionné, l'heure est venue de sévir contre la pratique de la nutrition par des charlatans. Ces derniers créent des préjudices et des faux espoirs ayant des impacts sur les individus et sur la société qui défraie les soins de santé.

Mentionnons qu'en plus de la prévention, la mise en œuvre de toute Politique de prévention en santé passe également par le déploiement de programmes déjà existants (OLO, SIPPE) qui sont parfois les premiers à faire l'objet de coupures. À cet égard, l'Ordre est d'avis que pour atteindre cet objectif, l'accès aux professionnels concernés, tels les diététistes/nutritionnistes, doit être amélioré.

Ceci est particulièrement vrai et important pour détecter de manière précoce les problèmes de santé et intervenir en temps opportun. D'ailleurs, sous cette orientation, la dénutrition est une problématique qui devrait être identifiée clairement parmi les problèmes à détecter et à prendre en charge dans le système de santé et de services sociaux.

Un état de dénutrition survient lorsque les besoins nutritionnels ne sont pas comblés. Il est fort connu et documenté que la dénutrition est associée à une augmentation de la morbidité, une augmentation du taux de complications majeur, une augmentation de la durée de séjour en milieu hospitalier et une élévation du taux de mortalité. La susceptibilité accrue aux infections, un temps de guérison prolongée, une dysfonction de l'appareil cardio-respiratoire, une force musculaire altérée et la dépression ne sont que quelques conséquences de la dénutrition. Cette dernière affecte également les capacités fonctionnelles et cognitives, l'efficacité du système immunitaire, le processus de guérison et, conséquemment, la qualité de vie des personnes atteintes.

Face à ces constats, il est facile de comprendre que le dépistage et la prise en compte de la dénutrition devraient certainement figurer parmi les orientations gouvernementales en santé. En effet, des problèmes nutritionnels non identifiés, non traités ou traités inadéquatement peuvent s'aggraver au point de voir s'installer une dénutrition chronique qui sera plus difficile à corriger.

Il faudra aussi veiller à sensibiliser, éduquer et informer les intervenants (organismes et décideurs) sur les enjeux liés à l'alimentation. Les services d'alimentation dans le réseau de la santé ne sont pas des services d'«hôtellerie»; ils sont partie intégrante des soins médicaux, chirurgicaux et oncologiques et doivent recevoir le financement permettant que soient comblés les besoins nutritionnels élevés et spécifiques des personnes hospitalisées.

Mesures incontournables à mettre en place pour agir en faveur de la santé, dans un souci d'équité

Ces mesures, liées à la nutrition et à l'alimentation, ont été évoquées précédemment. Toutefois, nous soulignons plus spécifiquement :

- Les mesures visant à permettre le développement de l'esprit scientifique et critique;
- Une modification de la législation professionnelle afin de contrer la pratique de la nutrition par des personnes non compétentes en ce domaine;
- Un changement de culture autour des activités de l'alimentation afin de restituer son importance à la planification, à la préparation et à la prise des repas. Pour ce faire l'acquisition de connaissances est requise dès le jeune âge;
- L'accès aux services professionnels dont ceux des diététistes/nutritionnistes.

Contributions possibles de l'Ordre

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec désire contribuer directement au développement de la Politique gouvernementale de prévention en santé en tant que partenaire « Nutri-Conseil » auprès du gouvernement du Québec. Nous entendons aussi poursuivre notre apport par le biais de notre participation aux travaux de la Table québécoise sur la saine alimentation.

L'Ordre souhaite aussi contribuer indirectement, par l'expertise de ses membres qui pourraient s'avérer très utile. Les quatre secteurs de la profession sont en effet interpellés par cette politique. Les diététistes/nutritionnistes en santé publique surveillent et évaluent les besoins nutritionnels des populations et des communautés et contribuent à l'élaboration des politiques publiques favorables à la saine alimentation et à la santé. De par leur formation spécifique en nutrition et en alimentation humaine, ils possèdent ainsi de vastes connaissances scientifiques pouvant enrichir la réflexion en regard des enjeux identifiés. Malheureusement, nous notons que les diététistes/nutritionnistes en santé publique sont peu nombreux. D'ailleurs, il n'y a pas de poste de nutritionniste en santé publique mais plutôt des postes d'agents en promotion de la santé ou autres.

Par ailleurs, pour lutter contre la désinformation en cours au sujet de la santé, de l'alimentation et de la nutrition et afin d'intervenir de façon plus efficace auprès des personnes qui n'ont pas les compétences requises et qui œuvrent néanmoins dans ce domaine, l'Ordre croit que des outils législatifs et réglementaires sont nécessaires.

Seuls les professionnels compétents et encadrés par la législation professionnelle devraient pouvoir agir dans ce domaine. Aussi, de meilleurs moyens pour limiter les activités et le commerce des différents « coaches » et autres « pseudo-professionnels » en nutrition, qui mettent la protection du public en péril, devraient être prévus dans la législation professionnelle.

Les diététistes/nutritionnistes œuvrent dans quatre secteurs complémentaires et inter-reliés, soit la nutrition clinique, la nutrition en santé publique, l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique ainsi que la gestion de services d'alimentation. Les membres de l'OPDQ constituent donc les professionnels tout désignés pour mettre en œuvre, de façon efficace, la Politique de prévention en santé, dans un esprit de cohérence et d'interdisciplinarité.

Principaux défis de la politique

Un des défis lors de l'élaboration de la politique sera certainement de veiller à ne pas « réinventer la roue ». Par exemple, il faudra prendre le temps de faire l'inventaire des programmes existants, tels celui de la Table québécoise sur la saine alimentation, et de les arrimer ensemble.

Également, nous sommes d'avis que la problématique particulière des autochtones est complexe et constitue, certes, un défi de taille que l'on ne peut ignorer. Cependant, nous croyons que les moyens d'action et les ressources pour prendre en compte cette réalité outrepassent les éléments énoncés dans le projet de politique soumis à la consultation.

En conclusion

L'Ordre félicite le gouvernement de mettre sur pied cette Politique gouvernementale de prévention en santé et offre toute sa collaboration en vue des étapes subséquentes de son élaboration.